AG de l'AFEA 14 octobre 2022
Amphi A3, bâtiment René Rémond
Université Paris Nanterre

L'AG démarre à 14h39.
Sébastien Mort explique la raison de la tenue de l'AG à Nanterre (déménagement de l'Université Paris 3 sur le campus de Nation-Picpus et manque de salles).
Mathieu Duplay, président de l'AFEA, est absent car positif au Covid-19 depuis fin septembre. Il délègue pouvoir aux deux Vice-Présidents, Sébastien Mort et Véronique Béghain.

L'année 2022 a été marquée par de nombreux évènements scientifiques, mais également par le décès de trois de nos collègues ; un hommage à Geraleh Yvard-Djahansouz a été rendu au congrès de Bordeaux, et aujourd'hui, nous rendons **hommage à nos collègues François Pitavy et Serge Ricard. (voir annexe 1)**
Véronique Béghain commence par l'hommage à François Pitavy, professeur de littérature américaine à l'Université de Bourgogne, spécialiste de Faulkner, dont certaines contributions ont notamment été publiées dans La Bibliothèque de la Pléiade, et président de l'AFEA de 1988 à 1997, qui nous a quittés en mai. Les fils de François Pitavy rendent hommage à leur père. Après l'hommage de Christian et Bertrand Pitavy, Véronique Béghain lit un hommage de Claire Maniez, puis Sébastien Mort lit un hommage de Jacques Pothier. Said Ouaked, Maître de Conférences en civilisation américaine à l'Université de Limoges et ancien doctorant de François Pitavy, rend hommage à son directeur de thèse. Une minute de silence est observée.
Un hommage est ensuite rendu à Serge Ricard, professeur d'histoire des États-Unis à l'Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle, qui a marqué le champ des études sur Theodore Roosevelt par la publication de plusieurs volumes qui ont fait date en France et à l'étranger. Serge Ricard nous a quittés en février dernier ; c'est Pierre Mélandri, professeur émérite de l'IEP de Paris, qui a été son ami et collègue à la Sorbonne Nouvelle, qui lui rend hommage. Une minute de silence est observée. Christine Savinel prend la parole pour annoncer la mise en ligne et mise à disposition de la bibliothèque de Serge Ricard – le legs Serge Ricard – et évoquer le numéro de la revue *Theodore Roosevelt Association Journal* qui lui est consacré et qui sera prochainement mis en ligne.

L'AG se poursuit par **le bilan du président** (annexe 2), lu par Sébastien Mort.
Mathieu Duplay (in absentia) se réjouit d'avoir retrouvé les collègues à l'occasion du congrès de Bordeaux, qui fut un grand moment scientifique et convivial. Mathieu Duplay rappelle les raisons de la tenue de l'AG à Nanterre et annonce qu'il faudra tenir compte des problèmes de réservation de salles en amont de l'organisation de nos prochaines AG.
Le rôle et les attributions du CNU sont amenés à changer, et ces discussions nous concernent au plus haut point ; nous avons commencé à échanger à ce sujet avec notre collègue Sylvie Bauer, et nous prévoyons d'en débattre plus avant dans les mois à venir. Mathieu Duplay rappelle également les changements de mise en œuvre des contrats doctoraux et les différents changements qui affectent nos doctorant.e.s, les fragilisent et compliquent le suivi de la thèse – un thème sur lequel les échanges avec les collègues du CoSSAF et de la SAES sont en cours.

Véronique Béghain poursuit avec l'organisation du congrès de Dijon, et donne la parole à Candice Lemaire, puis à Antonia Rigaud et Aliette Ventéjoux (Anaïs Le Fèvre-Berthelot étant absente ce jour pour cause de cours impossibles à déplacer).
Le congrès de l'AFEA 2023 aura lieu à Dijon (23-26 mai).
Sur le plan des demandes de financement, le comité organisateur a récemment obtenu 2000€ de la part du GIS Institut des Amériques pôle Nord-Est, ainsi qu'un financement de 3000€ du laboratoire TIL Centre Interlangues qui accueille le congrès, et il s'apprête à déposer trois autres demandes auprès de l'Université de Bourgogne (BQR), de l'UFR Langues et Communication, et du Conseil Régional de Bourgogne-Franche Comté.
L'ensemble des conférences, réunions et ateliers se déroulera sur le campus dijonnais (accessible aisément en tramway et bus depuis le centre-ville). Le comité sera épaulé, pendant la semaine du congrès, par un groupe d'étudiants de master recherche de l'UFR Langues et Communication, en cours de sélection.
Concernant les festivités entourant le congrès : une première réponse de principe positive a été donnée par la Mairie de Dijon pour la réception des congressistes le mercredi 24 mai en début de soirée dans les salons d'honneur. Pour le banquet du jeudi 25 mai, une réponse de principe a également été obtenue pour la réservation du Cellier de Clairvaux (cellier cistercien situé dans le centre historique de Dijon).
Le comité organisateur travaille en ce moment conjointement avec le comité scientifique et le Bureau de l'AFEA sur les questions de communication (construction du site web du congrès, goodies, visuels…), et se penchera prochainement sur la finalisation des différents devis de restauration.
L'équipe organisatrice remercie chaleureusement l'équipe bordelaise et le Bureau de l'AFEA des conseils précieux apportés depuis le début de cette organisation.

Aliette Ventéjoux et Antonia Rigaud prennent ensuite la parole et présentent l'affiche du congrès, ainsi que les deux keynotes confirmés, Abiodun Ayewole et Tina Tallon **(voir annexe 3).**

Le point suivant à l'ordre du jour est le **congrès 2024** ; les collègues d'Aix-Marseille se proposent d'accueillir le congrès de l'AFEA du 21 au 24 mai 2024. **Voir annexe 4.**
Les bulletins de vote sont distribués. ***La candidature d'AMU est adoptée à l'unanimité avec 38 votes oui.***

Véronique Béghain rappelle que, si un lieu a été trouvé, nous n'avons toujours pas de thème pour le congrès 2024, et appelle les membres de l'AFEA à proposer des thématiques pour nos prochains congrès.

L'AG se poursuit par la question de la **prise en charge financière des déplacements des membres du bureau**. VB rappelle les tarifs actuellement appliqués, et les difficultés rencontrées pour trouver des hébergements qui ne dépassent pas le plafond autorisé, dans les circonstances actuelles de hausse des tarifs de l'hôtellerie. Tarifs revus proposés par le Bureau:

- 130€ / nuitée pour Paris (et suppression de la distinction haute/basse saison)
- 100€ / nuitée hors Paris (et suppression de la distinction haute/basse saison)

Le vote a lieu sur le bulletin fourni. ***L'augmentation de la prise en charge est validée à l'unanimité avec 38 votes oui.***

Le **point budget** par notre trésorier Olivier Burtin suit. **Voir annexe 5.**

Une question est posée concernant les bourses de recherche doctorants/HDR AFEA/SAES ; Véronique Béghain répond que le bureau a voté pour l'augmentation du plafond des bourses, qui passerait de 1500€ à 1700€, mais confirme que l'AFEA ne peut pas contribuer aux bourses au-delà de 8000€. Par ailleurs, pour des raisons budgétaires, l'AFEA ne peut, comme cela avait été son intention, contribuer cette année aux bourses docteur.e proposées par la SAES.

Sébastien Mort présente le **bilan d'activité des revues** et donne la parole aux rédactions en chef de *Transatlantica* et de la *RFEA*.
La ***RFEA*** commence ; Anne Stefani présente le calendrier :
2022
3. La Post-Amérique (172)
Michel Feith, Delphine Letort, Marie-Christine Michaud

A paraître dans les semaines à venir
4. L'Europe et la Révolution américaine : nouvelles perspectives (173)
Carine Lounissi et Bertrand Van Ruymbeke

2023
1. Dire et traduire la couleur noire (174)
Julie Loison-Charles et Nicolas Martin-Breteau
2. La frustration (175)
Yves Gardes
3. Légitimité, autorité, canons (176)
Sylvie Bauer, Sébastien Mort, Elizabeth Mullen
4. Reassessing Word War II (titre à préciser) (177)
Ambre Ivol et Simona Tobia

Monica Manolescu et Guillaume Marche présentent les actualités de ***Transatlantica***.
1. Visites sur le site de *Transatlantica*
Entre le 1er et le 12 octobre 2022, le site internet de *Transatlantica* a été visité par 7200 personnes différentes. Chaque mois, le site reçoit entre 15000 et 20000 visites de personnes différentes. C'est une bonne nouvelle.

2. Financements des heures de relecture
Le comité remercie le bureau de l'AFEA pour une subvention qui leur permettra de faire relire le numéro 2/2022 par la collègue qui a assuré la relecture du numéro 1/2022. Il s'agit d'un travail de mise en conformité avec les normes de la revue, qui est très important pour le confort des lecteurs et pour la qualité de la revue.
Monica Manolescu et Guillaume Marche ont déposé début juillet 2022 un dossier de demande de financement pour des heures de relecture auprès du CNRS-INSHS à partir de la rentrée 2023. Ils sont en attente du résultat.

3. Comité de rédaction : accueil des nouveaux membres
Marianne Kac-Vergne (Picardie, cinéma, études sur le genre) et Elsa Devienne (Northumbria, histoire urbaine et environnementale) ont rejoint le comité.

Le comité va s'élargir encore. Trois nouvelles personnes seront sollicitées dont les recherches s'inscrivent dans des domaines insuffisamment représentés actuellement au sein du comité.

4. Secrétariat de rédaction
Florent Dubois sera remplacé en tant que secrétaire de rédaction. Il a fait un travail remarquable pour lequel il est très chaleureusement remercié. Deux candidatures d'une doctorante et d'un doctorant ont été reçues. Monica Manolescu et Guillaume Marche vont les rencontrer.

5. Comité scientifique

Il s'est élargi pour devenir très international. Le comité a décidé de solliciter encore une collègue basée en France.

Appel aux collègues pour des propositions de numéros de littérature et de civilisation, pour des articles hors thème et pour des comptes rendus de manifestations scientifiques (les organisateurs des manifestations ne peuvent pas se charger de la rédaction de ces derniers).

6. Numéros à venir

2 | 2022 automne 2022
Benoît Tadié (Nanterre) et Anne Reynes-Delobel (Aix-Marseille) : Passeurs de la littérature américaine en France, 1917-1967 (1)
Aurélie Godet (Nantes) et Élodie Grossi (Toulouse Jean-Jaurès) : L'héritage de Michel Foucault aux États-Unis. Épistémologies indisciplinées et sociohistoire des processus disciplinaires

1 | 2023 mars 2023
Cécile Cottenet (Aix-Marseille) et Sophie Vallas (Aix-Marseille) : Passeurs de la littérature américaine en France, 1917-1967 (2)
Gabrielle Adjerad (Paris Nanterre), Gregory Bekhtari (Paris Nanterre), Anne Crémieux (Paris 8), Claire Finch (Paris 8), Laurence Gervais (Paris Nanterre) : Queering the City

2 | 2023 oct 2023
Thomas Constantinesco (Sorbonne Université) et Peter Lurie (Richmond) : What Does Literature Feel Like?

1 | 2024 mars 2024
Juliette Utard (Sorbonne), Gwen Le Cor (Paris 8) et Aurore Clavier (Lille) : Textual Fluidities

L'AG continue avec le vote sur la candidature d'Anne Stefani pour la rédaction en chef civilisation de la *RFEA* ; elle souhaite se représenter pour un nouveau mandat. ***Anne Stefani est réélue avec 37 votes oui et une abstention.***

Sébastien Mort relaie des informations transmises par Sylvie Bauer, présidente de la 11ème section du CNU et de la CP-CNU. Sylvie Bauer indique que la session RIPEC/repyramidage a été très dure en raison du nombre de dossiers (RIPEC : 252 dossiers MCF, 93 dossiers PU, Repyramidage : 48 dossiers) et des finalités du travail fourni par la section car :

- l'avis n'est que consultatif (le décret précise d'ailleurs qu'en l'absence d'avis rendu par les sections, celui-ci est réputé rendu)

- le dossier ressemble fort à un dossier de suivi de carrière dont on peut craindre que les universités, dont la ministre veut renforcer et accélérer l'autonomie, s'en servent pour moduler les services.

Une assemblée générale de section aura lieu dès que possible pour faire le bilan de cette session et en tirer toutes conséquences utiles et nécessaires.

Par ailleurs, La CP-CNU fera également un bilan de ces nouvelles sessions, dès la semaine du 16 octobre (réunion du comité consultatif et du bureau) et lors de son assemblée générale de décembre.

Le ministère est en train de préparer des modifications du décret, notamment la simplification du processus d'examen des candidatures RIPEC : plus de premier passage par les universités, qui n'interviendront qu'après les avis du CNU (à l'heure actuelle, un premier avis est rendu par les universités, puis un avis émis par le CNU avant la décision finale de l'université), les collègues pourront préciser à quel titre ils demandent la partie C du RIPEC et l'année de carence devrait être supprimée.

Une analyse plus complète et détaillée sera proposée lors d'une prochaine assemblée générale au cours de laquelle Sylvie Bauer est invitée à présenter le bilan des travaux du CNU et de la CP-CNU, invitation qu'elle a acceptée.

Point de vigilance : la « victoire » de l'an dernier sur le maintien du contingent national pour l'avancement de grade a toujours paru très fragile, Sylvie Bauer n'ayant jamais obtenu de garanties écrites.

La ministre, que Sylvie Bauer a rencontré le 19 juillet dernier a refusé de formaliser ce maintien.

Notre collègue rappelle que, l'an dernier, elle a dénoncé d'emblée l'argument juridique avancé par la DGRH pour supprimer le contingent national. Cet argument était fallacieux, ce qui a permis à Sylvie Bauer de trouver l'appui du conseiller du Premier ministre.

En parallèle, la CP-CNU a fait circuler une pétition qui a été massivement signée et environ 85-90% des sections étaient prêtes à démissionner. Le résultat a été que le directeur adjoint du cabinet de l'époque a reçu Sylvie Bauer pour l'informer que « la suppression du contingent national n'était plus un sujet ».

Sauf que la nouvelle ministre ne veut pas signer d'engagement écrit au prétexte que ce n'était pas sa décision et qu'elle allait consulter toutes les parties concernées pour décider du sort du contingent national d'avancement de grade.

Sylvie Bauer, comme la majorité des membres du CNU et CP-CNU, est attachée au système des deux voies d'avancement (l'une locale et l'autre nationale).

Dans un contexte où la volonté du gouvernement est d'arriver à l'autonomie des universités (une autonomie à géométrie variable), il y a fort à craindre qu'on laisse le mandat se terminer avec le contingent national (le gouvernement a compris que la communauté universitaire pouvait se mobiliser fort et vite sur ce point) mais que le prochain CNU se verra dépouillé de cette prérogative, ce qui sera au détriment de tous les enseignants-chercheurs et de notre statut.

Véronique Béghain explique pourquoi le vote pour le renouvellement du comité d'éthique ne peut avoir lieu aujourd'hui (certaines candidatures ont été envoyées à une adresse mail qui n'est plus utilisée car elle a été piratée).

Sébastien Mort ajoute qu'en raison des inquiétudes et points très sérieux soumis à l'AFEA par Sylvie Bauer, il est envisagé d'organiser une AG exceptionnelle le 27 janvier prochain.

SM donne quelques informations sur les concours à la suite des journées d'automne de la SAES.
Les rapports des concours ne sont pas encore tous disponibles.
Pour l'agrégation externe :
La présidente de l'agrégation externe, Mélanie Torrent, signale qu'à ce jour le nombre de postes ouverts au concours est encore inconnu.

Elle indique que des modifications ont été apportées à l'épreuve de phonologie : les candidat·e·s ont désormais la possibilité d'utiliser certains variants de notation (voir le rapport des journées d'automne de la SAES ICI).

Concernant la session 2022, Mélanie Torrent indique que 149 postes ont été publiés et 2 autres ont pu être rapatriés du concours externe spécial où ils n'ont pas été pourvu. A cela s'ajoute une liste complémentaire de 5 postes que le jury a pourvus, sur la base d'une étude détaillée des résultats des candidat·e·s.

Mélanie Torrent signale une chute nette du nombre des inscrits, qui s'explique certainement par le découragement que provoque chez les candidat·e·s potentiel·le·s la baisse du nombre de postes ouverts au concours, le désappariemment du CAPES et de l'agrégation, la baisse d'attractivité de la profession d'enseignant et par l'hésitation des doctorant·e·s à passer le concours, du fait de la difficulté de se voir accorder un détachement de l'Éducation Nationale en cas d'obtention d'un poste d'ATER ou d'un contrat doctoral.

Toutefois, la présidente note une augmentation du nombre de candidat·e·s qui composent à l'ensemble des épreuves : le vivier demeure solide dans l'ensemble et la barre d'admission est plus élevée.

Elle insiste sur la nécessité de rendre le concours visible plus tôt dans le parcours de formation car certain·e·s candidat·e·s en découvrent l'existence très tardivement

Pour le CAPES externe : 781 postes ouverts au concours, le jury a reçu 675 admis, 106 postes n'ont pas été pourvus, à cause de problèmes de maîtrise de la langue, et le président du CAPES rappelle la nécessité d'effectuer des séjours dans des pays anglophones.

Les présidents des concours rappellent qu'en cas de nécessité d'aménagements pour handicap, les candidat·e·s doivent impérativement enclencher le processus de reconnaissance très en amont des épreuves. Ce processus débute au niveau académique par une prise de contact avec la DGRH du rectorat. Le dossier est ensuite transmis à la DGRH du ministère puis au gestionnaire du concours. Il ne faut pas passer pas par les directoires des concours.

Véronique Béghain rappelle que l'AG de printemps aura lieu le 26 mai à Dijon.

CR d'Assemblée Générale validé par le président et les deux vice-présidents :
Signatures :

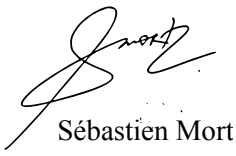

Sébastien Mort